



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1998/185  
2 mars 1998  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

---

LETTRE DATÉE DU 2 MARS 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ARGENTINE  
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, au nom de l'Argentine qui assure actuellement la présidence du Marché commun sud-américain (MERCOSUR), la déclaration du MERCOSUR, de la Bolivie et du Chili adoptée le 26 février 1998 :

"Les pays du MERCOSUR, la Bolivie et le Chili appuient résolument et félicitent le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour les efforts qu'il a déployés en vue de parvenir à un règlement de la crise en Iraq. Par ailleurs, ils ont bon espoir que l'accord intervenu permettra de reprendre toutes les inspections en Iraq conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

À cet égard, ils espèrent que le règlement de cette crise garantira à la région une paix durable et la stabilité."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente déclaration comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Fernando PETRELLA

-----